

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BORCE DU 7 JANVIER 2023

Le sept janvier à 14 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BORCE s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 04/01/2023 et transmise par voie électronique le 04/01/2023 et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Philippe Vigneau, Jean-Claude Coustet, Jean-Vincent Salles, , Didier Sansot, René Santos, Vincent Dubourg, Camille Gizardin, Alain Bouchu, Jean-François Cédet, France Lamothe.

Absents : Mailis Flores

Procuration : néant

Secrétaire de séance : France LAMOTHE.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.
- Approbation Avant-Projet Détaillé Définitif.
- Attribution logement T4 Sud Lot Belonce et avenant Bail M. BESINGRAND.
- Révision des loyers communaux au 1^{er} janvier 2023

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2022.

Approuvé à 8 voix.

2023-01 OBJET : GITE COMMUNAL – APPROBATION AVANT-PROJET DETAILLE DEFINITIF.

le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale a poursuivi sa mission d'assistance technique et administrative concernant le projet d'amélioration du gîte communal et que dans ce cadre, il a établi le dossier d'Avant-Projet Détaillé Définitif.

Il dépose ce dossier devant l'assemblée et lui demande de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

APPROUVE le dossier d'Avant-Projet Détaillé Définitif concernant le projet d'amélioration du gîte communal.

vote à l'unanimité : 10 Pour : 10

Contre :

Abstention :

2023- 02 : ATTRIBUTION LOGEMENT T4 SUD- LOTISSEMENT DU BELONCE – AVENANT AU BAIL DE LOCATION DU LOGEMENT LOUE A M. BESINGRAND Henri.

Le Maire expose que le locataire du logement communal T4 Sud situé au lotissement de Belonce est parti et donne la liste des personnes intéressées pour le logement.

Il expose également qu'à l'occasion de la révision des loyers des logements communaux, il s'est aperçu que le bail de M. BESINGRAND qui occupe le logement au rez de chaussée de l'ancien presbytère comportait deux erreurs : une erreur sur l'indice de révision du loyer (qui règlementairement doit être l'indice de référence des loyers alors qu'il s'agit de l'indice du coût de la construction dans le bail) et une erreur sur la durée du bail (qui doit être de 6 ans alors qu'elle est de 3 ans dans le bail). Il propose de corriger ces erreurs par avenant.

Il invite donc le Conseil à se prononcer sur ces affaires et dépose sur le bureau le projet de contrat de location et le projet d'avenant établis à cet effet.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE pour l'instant de ne pas louer le logement vacant et de demander des informations complémentaires aux différents candidats.

APPROUVE le projet d'avenant au bail de M. BESINGRAND tel qu'il lui est présenté par le Maire.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant avec M. BESINGRAND.

vote à l'unanimité : 10 Pour : 10 Contre : Abstention :

2023-03 : REVISION DES LOYERS AU 1^{ER} JANVIER 2023 POUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX.

Le maire informe que les loyers des logements communaux sont révisibles au 1^{er} janvier de chaque année. Après avoir donné lecture des augmentations pour chaque loyers, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer :

Décide de ne pas augmenter les loyers municipaux pour l'année 2023

vote à la majorité : Pour : 6 Contre : Abstention : 4

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Néant

QUESTIONS DIVERSES

- Néant.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 2023-01 à 2023-03.

Liste des membres présents :

Présents : Philippe Vigneau, Jean-Claude Coustet, Jean-Vincent Salles, , Didier Sansot, René Santos, Vincent Dubourg, Camille Gizardin, Alain Bouchu, Jean-François Cédet, France Lamothe.

TABLES DES DÉLIBÉRATIONS

2023-01	APPROBATION APDD GITE COMMUNAL	<i>Approuvée / Rejetée</i>
2023-02	ATTRIBUTION LOGEMENT T4 SUD— LOT BELONCE ET AVENANT BAIL M. BESINGRAND	<i>Approuvée en partie / Rejetée</i>
2023-03	LOYERS AU 01/01/2023	<i>Approuvée / Rejetée</i>

TABLES DES DECISIONS

<u>Signature du Maire :</u>	<u>Signature du secrétaire de séance :</u>
------------------------------------	---